



Rodolphe MALJEAN
Délégué Syndical Central ERDF
Portable : 06 65 78 98 90
Email : rodolphe.maljean@erdfdistribution.fr

Ouverture des négociations sur l'ACCORD HANDICAP

Pour la première fois, chacune des entreprises (ERDF et GRDF) va négocier son accord handicap.

FO Énergie et mines rappelle son attachement au service commun et veillera à ce qu'aucune différence ne puisse voir le jour dans le traitement d'un collègue handicapé ERDF et d'un collègue handicapé GRDF ni des équipements d'une unité à l'autre.

Négociation Accord Temps de Travail, l'ACCÉLÉRATION ne doit pas se transformer en PRÉCIPITATION

La Direction d'ERDF, contrainte par le contexte juridique, souhaite aboutir à la ratification d'un accord dans toutes les unités avant le 31 Décembre 2012.

Les équipes de négociateurs FO Énergie et mines ne braderont pas les exigences légitimes des agents au nom d'une urgence réglementaire. Chacun doit prendre et assumer ses responsabilités.

L'accord national, signé par toutes les Organisations syndicales, précise le cadre dans lequel doivent se dérouler les négociations locales, il convient de respecter l'accord et les négociateurs, si l'on souhaite parvenir à un consensus.

De la liberté d'expression au sein de nos entreprises

Après l'adoption de la loi de 2008 sur la représentativité qui tend non seulement à faire disparaître des organisations syndicales, mais qui conduit à affaiblir l'ensemble des salariés face aux employeurs, nous découvrons que cela ne suffit pas à l'organisation majoritaire.

Lors du déplacement de la Présidente d'ERDF à Clermont Ferrand, la CGT a interdit aux organisations minoritaires représentatives d'exprimer leur point de vue et leurs revendications devant la Présidente. Non contente de trahir la confiance des agents concernant la pénibilité, il faut maintenant essayer de porter atteinte à la liberté d'expression de celles et ceux qui pensent différemment.

La Démocratie dans notre Pays est une règle incontournable qui permet aux plus «petits» de s'exprimer en toute liberté.

Cette tentative de baillonnage est à notre avis insupportable. Quelle attitude surprenante venant de cette organisation qui prône l'Unité syndicale lorsque ça l'arrange et qui méprise toutes celles et ceux qui ont le courage d'affirmer leur différence.

Appel à la Votation

Le protocole électoral concernant les représentants des salariés au CONSEIL de SURVEILLANCE d'ERDF est en cours de négociation. Tous les agents du DISTRIBUTEUR COMMUN sont électeurs et seront appelés aux urnes au cours du mois de décembre 2012.